



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025

Délibération n° DEL_2025_0080

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Celine GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Océane CATHAUD Jeunesse et Animations de la Vie Sociale

<u>Objet</u> :	Régie de quartier - activités "Donnant - Donnant" et "Action citoyenne" : versement de la subvention d'équilibre et encaissement des bourses loisirs
-----------------------	--

Rapporteur : Caroline BARRE

Vu la délibération n°18 du 22 juin 2016 qui autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Régie de Quartier, les bailleurs sociaux et l'État dans le cadre du dispositif « Ville-Vie-Vacances » ;

Délibération n° DEL_2025_0080 du lundi 30 juin 2025

Conformément aux modalités de la convention de partenariat signée en 2016, la Ville propose 2 dispositifs pour les jeunes qui fréquentent les Relais d'animation municipaux de Guitard et du Val-Vert (12-17 ans) :

- des activités « Donnant/Donnant » pour les jeunes de 12-13 ans,
- des activités « Action citoyenne » pour les jeunes de 14-17 ans.

À ce titre, la Ville intervient financièrement auprès de la Régie de Quartier en cas de solde débiteur par le versement d'une subvention conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif.

Au titre de l'exercice 2024, le bilan financier de la Régie de Quartier fait apparaître un besoin de financement de 12 824,24 €.

Par ailleurs, la Ville doit encaisser les bourses loisirs pour l'année 2024 dont le montant s'élève à 13 702,10 € qui viennent en cela atténuer la charge financière nette pour la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 17/06/2025

Le Conseil Municipal :

- VALIDE le financement des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » pour l'année 2024 qui s'élève à 12 824,24 €,
- DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 12 824,24 € conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif,

la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice 2025, sous l'imputation :
Chapitre : 65 - Article : 65748 - Sous-fonction : 420,
- PREND ACTE du montant des bourses loisirs des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » qui s'élève à 13 702,10 €,
- DÉCIDE que la recette correspondante à ces bourses loisirs (13 702,10 €) sera inscrite à l'exercice 2025 sous l'imputation :
Chapitre : 74 - Article : 747888 - Sous-fonction : 3383,
Chapitre : 74 - Article : 747888 - Sous-fonction : 3384.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025